



ACTUALITE

« *Apprendre par corps* » reprenait Viviane BOUYSSÉ, IGEN, lors de la journée maternelle du 25 septembre 2013.

La tâche des enseignants de maternelle est de favoriser des confrontations multiples avec des environnements aménagés dans un climat de sécurité qui encourage l'aventure des expériences conduisant aux apprentissages.

Cette lettre vise à encourager les équipes à structurer les apprentissages dans le domaine « *agir et s'exprimer avec son corps* » à travers un projet qui en garantit la progressivité.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école dans son article 44 pose les enjeux : « *La formation dispensée dans les classes enfantines et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur développement sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur épanouissement affectif. Cette formation s'attache à développer chez chaque enfant l'envie et le plaisir d'apprendre afin de lui permettre progressivement de devenir élève. Elle est adaptée aux besoins des élèves en situation de handicap pour permettre leur scolarisation.* »

Le projet EPS de l'école maternelle est l'outil de mobilisation de ces enjeux. L'éducation motrice pensée est un levier pour apprendre à raisonner, à se dépasser, à grandir et apprendre son corps.

DES PRATIQUES POUR LES MAITRES

LE PROJET EPS à l'école maternelle

L'éducation physique, fortement réaffirmée à l'école maternelle, doit permettre aux enfants, chaque jour, de vivre une aventure motrice qu'ils pratiqueront sereinement et avec plaisir.

« *Agir et s'exprimer avec son corps* » va ainsi l'aider à conquérir son identité physique et à mieux se connaître. Peu à peu, il prendra conscience de ses possibilités et exprimera ses goûts.

L'activité motrice doit être structurée, programmée et réfléchie sur toute la scolarité de l'élève et ce, dès son entrée à l'école maternelle. Le projet EPS permet de réaliser le diagnostic et d'optimiser les richesses de l'école (*infrastructures sportives, infrastructures externes mais accessibles, matériel, ressources en personnel...*) pour structurer les apprentissages.

La programmation en terme de thèmes moteurs assurera ensuite une répartition judicieuse entre les sections et évitera que les mêmes thèmes ne soient proposés aux élèves de manière identique de la TPS à la GS.

Les dispositifs et modalités pédagogiques seront également réfléchis dans l'écriture de ce projet. L'équipe pédagogique se demandera quand et comment proposer des parcours moteurs ou des jeux collectifs. Une réflexion collective sur l'organisation des séances est également à mener. Ces interrogations permettront la mise en place de situations adaptées aux possibilités des élèves.

En tenant compte du développement de l'enfant, le projet EPS garantit un parcours moteur structuré, de plus en plus complexe. Il s'inscrit dans le projet de l'école. Il sera communiqué à l'enseignant de cours préparatoire pour assurer une continuité des apprentissages moteurs.

EDITORIAL

Par Guy CHARLOT

Directeur académique

des services de l'Education nationale
du Pas-de-Calais

La formation des enseignants et le premier degré constituent deux priorités essentielles de la Loi de refondation de l'École. Pour les enfants qui sont les plus éloignés dans leur cadre quotidien, tout se joue pour beaucoup dans les premières années. La maîtrise de la langue et le sentiment de compétences constituent deux atouts essentiels pour que ces enfants aient un parcours continu et ambitieux. L'école maternelle joue donc un rôle important dans cette volonté d'agir ensemble pour l'équité scolaire.

La politique départementale concernant l'école maternelle, s'inscrit dans cette double problématique une école relevant le défi de l'équité et une formation conciliant recherche et échange de pratiques. D'une part, la scolarisation des moins de trois ans sera étendue en 2014 dans toutes les écoles situées dans les territoires dont le revenu fiscal médian est inférieur au seuil de pauvreté et dont les équipes auront conçu un projet répondant aux objectifs de la circulaire de décembre 2012. Il s'agit de construire une école qui soit utile pour les milieux défavorisés en particulier dans le développement du langage et dans l'estime de soi. D'autre part, le renforcement de l'expertise des enseignants pour mieux prendre en compte les besoins des élèves nécessite de développer un plan de formation rigoureux ayant recours à des stratégies s'appuyant sur des nouvelles modalités de formation dont la lettre de l'école maternelle.

Ce dixième numéro aborde la thématique des apprentissages moteurs. Agir, comprendre et réussir constituent dans cet ordre les fondamentaux de toute démarche pédagogique à l'école maternelle. Le rôle de chaque enseignant, à chaque instant, est primordial pour faire grandir l'enfant et à rendre l'élève plus conscient de sa capacité à réussir. Les apports théoriques, les exemples proposés, les programmations données doivent aider chaque enseignant,

Repères sur les apprentissages moteurs et le développement de l'enfant en maternelle

Les théories actuelles considèrent que le développement résulte d'une interaction entre un patrimoine génétique et l'expérience vécue par l'individu. Il est donc essentiel de proposer des activités et des apprentissages adaptés à l'âge de l'enfant, riches et variés. L'enseignant gagne donc à solliciter au bon moment certaines fonctions pour permettre de nouveaux apprentissages.

L'enfant a besoin d'être fortement stimulé au plan moteur. Les activités physiques enseignées en maternelle (parcours de motricité, jeux individuels et collectifs, activités artistiques et d'expression...) sont complémentaires, car elles sollicitent de façon spécifique les différentes ressources (motrices, cognitives, perceptives, affectives) de l'enfant. Ces ressources sont en interaction : en maternelle la motricité participe à la construction de l'espace chez l'enfant, et un geste implique un traitement d'informations et une prise de décision. Les apprentissages moteurs sont à relier aux habiletés et capacités développées. Les capacités de coordination, de dissociation, et d'équilibration évoluent au fil des stades du développement.

Les spécificités des apprentissages moteurs tiennent notamment à certains principes qui les régissent. La construction et l'automatisation de nouvelles habiletés motrices impliquent du temps et beaucoup de répétitions. Les théories sur l'apprentissage moteur débouchent sur des principes pédagogiques dépendant de plusieurs facteurs, mais il est possible d'établir quelques repères généraux. Durant une première phase, il est pertinent de faire répéter une habileté (ex : lancer un objet) dans des conditions identiques pour construire un nouveau programme moteur. Afin que l'élève maîtrise l'habileté dans des conditions environnementales variées, il sera ensuite pertinent de la faire répéter en introduisant une variété (ex. : direction du lancer). Plus largement, il est important que l'enfant acquière une maîtrise large des habiletés motrices (plusieurs façons de lancer...).

Grâce à une programmation adaptée et une séance quotidienne, l'enseignant veille à concilier quantité, fréquence et variété de pratique physique.

Enfin, l'activité physique doit être soit source de plaisir et d'émotions positives, afin qu'elle contribue à l'épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant.

Pour en savoir plus :

- [Retrouvez l'intégralité de l'article de Haimo GROENEN, Maître de Conférence en STAPS à l'ESPE Lille Nord-de-France](#)



Repères bibliographiques :

- AEEPS, *Éducation physique : le guide de l'enseignant, tome 1*, Éditions Revue EP&S, Paris, 1995.
- Bricout, V.-A. « Développement de l'enfant. Quelle prise en compte en EPS ? », *EPS Cahier 3 à 12 ans*, n° 337, 2009, pp. 3-6.
- Fargier, P. *EPS et apprentissages moteurs*, Paris, Vigot, 2006.
- Florin, A. *Introduction à la psychologie du développement. Enfance et adolescence*, Paris, Dunod, 2003.
- Richard A. Schmidt, *Apprentissages moteurs et performance*, Paris, Vigot, 1993.



UN OUTIL POUR LES MAITRES

Les espaces et le matériel

Concevoir des séances d'apprentissages moteurs, c'est aussi tenir compte des paramètres liés à l'espace et au matériel existant. L'enseignant doit mener une réflexion sur l'ensemble des espaces dans l'école et hors de l'école : une classe, une salle de motricité, un gymnase, un préau, une cour, un parc, un stade...

Cette réflexion doit être également menée si aucun équipement n'est

chaque équipe d'école maternelle à mieux penser les pratiques pour que l'école devienne cet instrument de la réussite sociale et non son simple reflet. Je tiens à remercier tous les contributeurs qui proposent de mettre au service de chaque acteur leurs réflexions, mais également acceptent de présenter leurs démarches pédagogiques. C'est par ce travail en équipe au niveau départemental mais au niveau de chaque école que nous pourrions faire progresser l'équité scolaire. Chacun doit être intimement convaincu que la liberté pédagogique est d'abord au niveau de l'équipe avant d'être individuelle, condition nécessaire pour supprimer les ruptures qui mettent en difficulté les élèves les plus fragiles. Le défi de l'équité scolaire est certainement plus complexe à relever dans un département comme le Pas-de-Calais, mais j'ai l'intime conviction qu'ensemble nous avons l'engagement pour le relever. Mes rencontres de terrain me le confirment. Belle réussite à l'école maternelle et à chacun de vous.

A.S.H.

Accueillir un élève « extra-ordinaire »

L'élève en situation de handicap scolarisé en milieu ordinaire s'épanouit avec l'ensemble de ses camarades en pratiquant les activités motrices. L'enseignant doit cependant respecter quelques règles en s'assurant que l'élève n'a pas de contre indication médicale.

Il doit adapter la situation en variant le matériel (ballon en mousse, double cibles, pictogrammes...) et/ou l'environnement. C'est ainsi qu'il respectera la différence de chacun de ses élèves (force, taille, agilité, poids, réflexes,...).

L'élève en situation de handicap comme tout autre élève doit apprendre à connaître ses limites, et ce n'est qu'à travers ses expériences et le regard positif de l'enseignant qu'il parviendra à le faire pour bien grandir.



Pour en savoir plus :

- [La mallette handicap de l'USEP](#)

Repères bibliographiques :

- Relaxer les élèves à l'école maternelle - Michèle Guillaud - Éditions Retz
- Activités physiques à l'école maternelle - Solange Sanchis - Éditions Retz

disponible afin de pouvoir offrir aux enfants la possibilité d'effectuer les tâches motrices nécessaires à leur développement, leur épanouissement.

Les caractéristiques des lieux méritent une analyse et une étude approfondies. Certains espaces ne sont que très peu investis voire pas du tout. Osons faire sortir les élèves, osons pratiquer ailleurs !



Pour l'accueil des TPS, l'enseignant aménagera sa classe afin d'y intégrer une structure motrice qui servira de repères, d'obstacles et d'indicateurs de l'action.

Pour les élèves primo-arrivants, les objets proposés en début d'année, au sein de la classe joueront un rôle de médiateur. Ils seront ensuite déplacés vers d'autres espaces à investir.

Le mot « objet » n'a pas été choisi par hasard. Si l'enseignant ne dispose pas de matériel spécifique, il pourra alors recycler ou construire des objets : des chutes de tissus, des draps pour découper des foulards, des cartons

récupérés de tailles différentes, des chaussettes nouées avec des graines ou une vieille balle de tennis... sont autant de possibilités pour mener à bien les séances motrices.

Si l'école maternelle ne dispose pas de locaux adaptés, des activités de « plein air » tels que la randonnée, la course d'orientation, les jeux collectifs... peuvent être proposées dans la cour de récréation ou sur un espace proche.

Pour en savoir plus :

- [Une classe déménagée pour la rentrée – Mme Richard, Ecole maternelle Jaurès de Courrières](#)
- [Une classe déménagée pour la rentrée – Mmes Mykaj et Rybski, Ecole maternelle la Fontaine de Sains-en-Gohelle](#)



AIDER, INDIVIDUALISER L'AIDE

Le moteur au service du cognitif

« L'activité physique et les expériences corporelles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant. » (Programmes 2008).

Au-delà d'être un besoin important voire incontournable pour le jeune enfant, la motricité s'avère être un véritable outil de remédiation.

Il nous faut considérer le vécu corporel comme une piste essentielle d'intervention pour les élèves en difficultés d'apprentissage.

Nous constatons souvent que les aptitudes motrices et cognitives se développent de façon dysharmonique. Par exemple, un jeune enfant peut évoluer rapidement sur le plan moteur et de façon moins visible sur le plan cognitif et inversement.

L'enseignant peut alors prendre appui sur ces aptitudes motrices pour faire évoluer le cognitif. Un enfant qui s'engage dans l'action est obligé de mettre en place des stratégies d'élaboration. Il va raisonner, se questionner, coordonner...

Prenons l'exemple de l'activité « l'alphabet corporel » : si l'enfant veut représenter une lettre au sol, seul ou avec plusieurs camarades, il va anticiper la façon de se positionner pour la représenter. Il va devoir se créer une image mentale pour se mettre en action. Sa position dans l'espace va donc être réfléchi par rapport à celle-ci. Par ailleurs, la mémoire et la concentration seront également mobilisées. L'exécution des tâches motrices favorisent l'imprégnation



DES OUTILS POUR LES ELEVES

Équiper les cours d'écoles

L'aménagement des cours de récréation des écoles maternelles par la réalisation de tracés présente un réel intérêt pédagogique pour les enseignants. Ces tracés permettent d'équiper les écoles à moindre coût dans le respect de la sécurité des enfants. Ils prennent en compte le besoin de jeu du petit enfant, jeu pour soi, jeu avec les autres, tout en le guidant vers les prémices des apprentissages scolaires fondamentaux.

Bouger, jouer, courir, contribuent au travail de la motricité globale et fine, à la découverte des formes, des couleurs et des distances, autant d'apprentissages dans lesquels se lancent, à leur mesure et leur manière, les enfants. L'espace de la cour d'école est un formidable terrain de jeu où l'enfant peut agir avec plaisir, réussir et comprendre. L'enjeu de la scolarisation à l'école maternelle est que les enfants s'épanouissent, grandissent et deviennent élèves.

Il s'agit donc bien d'investir cet espace pour répondre à leurs besoins moteurs.

Pour en savoir plus :

- Article et cédérom « Aménager les cours des écoles » :

www.ac-lille.fr/dsden62/spip.php?article1989



LES PARTENAIRES DE L'ECOLE

L'USEP à la maternelle

Depuis plusieurs années, l'USEP 62 s'attelle à développer les rencontres USEP en maternelle, en favorisant la prise de licences par le biais des packs maternelle, en communiquant autour des types de rencontres possibles, en proposant un accompagnement au plus près des besoins des associations, en construisant et mutualisant les contenus de rencontres USEP inspirés d'albums de jeunesse.



kinesthésique nécessaire à l'acquisition des normes de l'écriture.

De même, pour un élève qui semble être dans l'hyper-action, plutôt que de le contraindre à rester statique, il est préférable de mobiliser la motricité en l'adaptant. Il s'agit de multiplier les tâches motrices l'obligeant à chercher, à utiliser l'espace pour répondre à plusieurs consignés à la fois, ceci afin qu'il canalise son énergie. On évitera d'exiger une activité qui le contienne au profit d'une activité qui favorise l'action et le développement de compétences.

Par exemple, l'enseignant lui confiera une responsabilité qui nécessite un déplacement plutôt que de lui demander de ne pas bouger. Par conséquent, on aidera cet élève en utilisant son besoin d'action. Il s'agit donc de transformer ce qui peut paraître « négatif » en potentiel pour l'élève. L'élève en difficulté s'engagera avec plus d'aisance dans une tâche motrice car il se sentira plus libéré et n'aura pas le sentiment d'être jugé. Des outils tels que : la graphomotricité, [la méthode du « petit chien » de Josianne Jeannot](#) pour l'apprentissage de l'écriture, les histoires actives, la marelle... peuvent être investies pour favoriser les apprentissages par le biais du corporel.

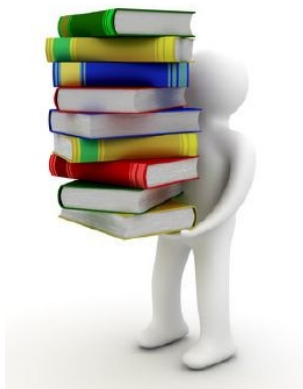
Pour en savoir plus :

- [Les besoins moteurs dans l'évolution du jeune enfant](#) - Clélia PLUQUET, Psychomotricienne
- [Des activités possibles dans le cadre de la remédiation par la motricité](#)
- [Présentation de la dyspraxie visuo-spatiale, proposition d'aides, recommandations](#)



Bibliographie

- [Relaxer les élèves à l'école maternelle](#) - Michèle Guillaud - Editions Retz
- [Activités physiques à l'école maternelle](#) - Solange Sanchis - Editions Retz



Les albums de la collection «des albums à jouer» (éditions EPS)

- [Le château de Radégou](#) (album à jouer)
- [Le fabuleux voyage de Lola](#) (pour nager)
- [Les nuits blanches de Pacha](#) (pour grandir)
- [Les sept secrets de M. Unisson](#) (pour danser)
- [Sur les traces de Têtanlère](#) (pour s'orienter)
- [Les défis coopératifs](#) (cycle 3 - Pour une EPS au service de l'équité)

Pour en savoir plus :



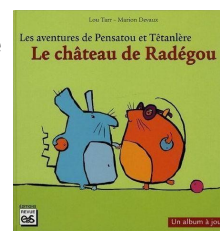
- [L'USEP en maternelle](#)
- DVD « Guide de l'USEP en maternelle » : http://www.u-s-e-p.org/usep_outils/Usep_en_maternelle/START_CD.html
- « L'attitude santé » en maternelle : <http://www.usep-sport-sante.org/OUTILS-AS/AS-Maternelle/>
- Cahier pédagogique « L'USEP en maternelle » : http://www.u-s-e-p.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1620:cahier-pedagogique-qlusep-en-maternelleq&catid=338&Itemid=792

En périphérie de la journée maternelle du 25 septembre 2013, quatre rencontres se sont déroulées dans quatre territoires différents du département. Elles sont la preuve d'une USEP maternelle très vivante dans le Pas-de-Calais.

Pour en savoir plus :



- <http://usep.ligue62.org/LA-SEMAINE-MATERNELLE.html?lang=fr>
- [Une rencontre usépienne autour de l'album « Le château de Radégou »](#) - Témoignage de Madame Christine PENET de Douvrin



Rendez-vous




2^{ème} EDITION DE LA SEMAINE DE L'ECOLE MATERNELLE
 du 14 au 18 avril 2014

MUSEE D'ART MODERNE, D'ART CONTEMPORAIN et D'ART BRUT
 du 15 février 2014 au 01 juin 2014
Meret OPPENHEIM - Rétrospective

LOUVRE-LENS - Galerie des expositions temporaires
 du 5 décembre 2013 au 10 mars 2014
LES ETRUSQUES ET LA MEDITERRANEE



Comité départemental de rédaction : Colette BONNETAT, Valérie BOUQUILLON, Jean-Marie FONTAINE, Régine HEUDRE, Michèle JOLY, Cécile LALOUX, Laurence LECERF, Lionel LEFEBVRE, Ludivine LEFEBVRE, Fabienne PATIN, Isabelle RAUX, Eve SANTHUNE, Bernadette SAUVAGE, Marie-Ange WILK

Rédacteurs invités : Florence DURNERIN, Patrice FACON, Carole STRUGALA



Pour nous contacter :
ce.062ienmat@ac-lille.fr



Pour en savoir plus :
<http://ressources62.etab.ac-lille.fr>